

## Délégation de pouvoir pour les votes

Je soussigné(e) ..... , né(e) le.....,

mandataire de la coopérative ou du foyer coopératif de : ....., qui compte ..... adhérents,

domicilié(e) à : .....

donne pouvoir à : ..... (2),

également membre actif de l'association, pour me représenter à l'Assemblée Générale du mercredi 25 février 2026, assister à la réunion de l'Assemblée Générale, signer le registre de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Date : Signature :

*(1) Un seul pouvoir supplémentaire par adhérent présent.*

*(2) Si la mention est laissée en blanc, le pouvoir sera donné à un des adhérents présents à l'AG ou à défaut à un membre du C.A.D.*

**T. 05 58 06 04 56 – [ad40@occe.coop](mailto:ad40@occe.coop) | <https://ad40.occe.coop/>**  
**OCCE des Landes, 281 Avenue Pierre de Coubertin 40000 MONT-DE-MARSAN**

## Contribution des coopératives à l'ordre du jour

La coopérative scolaire ou le foyer coopératif de : .....

souhaiterait que ce point soit discuté le jour de l'AG :

.....  
.....  
.....

Date : Signature :

*(Coupon à retourner à l'AD OCCE 40  
avant le 18 février 2026)*

**T. 05 58 06 04 56 - [ad40@occe.coop](mailto:ad40@occe.coop) | <https://ad40.occe.coop/>**  
**OCCE des Landes, 281 Avenue Pierre de Coubertin 40000 MONT-DE-MARSAN**

## POURQUOI VOTER ?

**Voter, c'est participer aux décisions qui concerneront ma coopérative.**

**Rappel : Les décisions prises au cours de l'AG s'appliqueront ensuite à toutes les coopératives.**

## COMMENT VOTER ?.... 3 possibilités

- Soit sur place, en venant à l'AG du 25 février 2026 (dépôt du bulletin dans une urne).
- Soit en ligne via votre espace Retkoop
- Soit par délégation, en remplissant le coupon ci-dessus. Vous pouvez le donner à l'AD.